



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 27 mai 2020

TARIFICATION DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Christian PERRIEN, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, Claude ORVOINE, Pascaline ALNO, Cédric ORVOEN, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Hélène BOLEIS, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Martine LIEDOT, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Yolande ALLANIC, Emmanuelle TROCADERO, Sylvain BRITEL, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES.

Absent : Loïc TONNERRE

Secrétaire de séance : Armelle GEGOUSSE

Présents : 32
Pouvoirs : 00
Absent : 01

n°18

DIRECTION RESSOURCES

TARIFICATION DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

Rapporteur : Pascal GUERIF

Il est proposé d'appliquer une base d'augmentation de 1% des tarifs de la restauration municipale pour l'année scolaire 2020-2021.

	Tarifs	Tarifs
	2019-2020	2020-2021
251 – Restauration Municipale		
Tarif du repas pris sur le lieu de travail	3,14 €	3,17 €
Tarif du repas pris au restaurant municipal (cafétéria "Océanis")	5,77 €	5,83 €
Tarif du repas pour le personnel enseignant	5,77 €	5,83 €
(Reconduction de la minoration pour les personnels enseignants et municipal dont l'indice majoré ne dépasse pas 465)		
Tarif du repas pour les salariés extérieurs	5,77 €	5,83 €
Tarifs de restauration scolaire		
A - Pour les établissements publics		
Catégorie du Quotient : B	0,82 €	0,83 €
Catégorie du Quotient : C	1,94 €	1,96 €
Catégorie du Quotient : D	2,59 €	2,62 €
Catégorie du Quotient : E	3,10 €	3,13 €
Catégorie du Quotient : F	3,33 €	3,36 €
Catégorie du Quotient : G	3,55 €	3,59 €
Catégorie du Quotient : H	3,70 €	3,74 €
Catégorie du Quotient : I (ext.)	3,73 €	3,77 €
B - Pour l'accueil dans le cadre d'un protocole d'accueil individuel d'enfant allergique		
Catégorie du Quotient : B	0,33 €	0,33 €
Catégorie du Quotient : C	0,76 €	0,77 €
Catégorie du Quotient : D	0,99 €	1,00 €
Catégorie du Quotient : E	1,19 €	1,20 €
Catégorie du Quotient : F	1,29 €	1,30 €
Catégorie du Quotient : G	1,38 €	1,39 €
Catégorie du Quotient : H	1,38 €	1,39 €
Catégorie du Quotient : I (ext.)	1,47 €	1,48 €

Tarif repas ALSH et mercredi	Tarif 2019 - 2020	Tarif 2020-2021
Catégorie du quotient : B	0,82 €	0.83 €
Catégorie du quotient : C	1,94 €	1.96 €
Catégorie du quotient : D	2,59 €	2.62 €
Catégorie du quotient : E	3,10 €	3.13 €
Catégorie du quotient : F	3,33 €	3.37 €
Catégorie du quotient : G	3,55 €	3.59 €
Catégorie du quotient : H	3,70 €	3.74 €
Catégorie du quotient : I (ext)	3,73 €	3.77 €

Tarif du repas passeport	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Catégorie du quotient : B	0,92 €	0.93 €
Catégorie du quotient : C	2,17 €	2.20 €
Catégorie du quotient : D	2,90 €	2.93 €
Catégorie du quotient : E	3,47 €	3.51 €
Catégorie du quotient : F	3,73 €	3.77 €
Catégorie du quotient : G	3,97 €	4.01 €
Catégorie du quotient : H	4,14 €	4.19 €
Catégorie du quotient : I (ext)	4,17 €	4.22 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** les tarifs de la restauration municipales pour l'année 2020-2021.

Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme

Ronan LOAS,
Maire